AR Prefecture
017-211702659-20260223-D26_01_01_2-DE
Reçu le 26/02/2026

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

6e. LES PERIMETRES A L'INTERIEUR DESQUELS S'APPLIQUE LE PERMIS DE DEMOLIR

DOSSIER D'ARRET

Conseil Municipal du 23/02/2026

Vu pour être annexé à la délibération du 23/02/2026

MAIRIE DE NIEULLE-sur-SEUDRE ★ 17600 ★

AR Prefecture
017-211702659-20260223-D26_01_01_2-DE
Reçu le 26/02/2026

LES PERIMETRES A L'INTERIEUR DESQUELS S'APPLIQUERA LE PERMIS DE DEMOLIR

SERONT DETERMINES EN CONSEIL MUNICIPAL LORS DE L'APPROBATION DU P.L.U..